

Propriétaire bailleur, vous gérez vous-même votre bien ou vous le confiez à un professionnel

Merci de remplir la fiche de l'**OBSERVATOIRE DES LOYERS DU PARC LOCATIF PRIVE**
lors d'une nouvelle location, d'une relocation,
d'un renouvellement de bail ou d'un changement de loyer

C L A M E U R

Connaître les Loyers et Analyser les Marchés sur les Espaces Urbains et Ruraux

Nous insistons sur l'intérêt pour l'UNPI et donc pour vous de recueillir les références de vos locations pour enrichir la base de données de l'observatoire des loyers du parc locatif privé.

C'est en effet à partir de leur analyse que l'UNPI pourra valoriser le rôle et la place prépondérante de ce parc.

Cet observatoire est aussi un outil de reconnaissance et de promotion des chambres syndicales de propriétaires qui ont un rôle primordial à jouer pour la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat.

Cet outil permet de justifier l'exigence des propriétaires d'être associés et entendus dans toutes les structures locales – et nationales – qui traitent du logement.

Les références fournies par les bailleurs privés devenant incontournables par leur nombre pourront servir en cas de re-discussion des niveaux de loyers.

Pour toutes ces raisons, votre implication est indispensable pour l'avenir de la propriété privée.

Merci de votre implication et du retour de la fiche remplie
Soit à votre chambre syndicale de propriétaires
Soit à l'UNPI, 11 quai Anatole France 75007 Paris ou par fax : 01 45 56 03 17

Nous vous garantissons la confidentialité des informations transmises